

PHILIPPE BERGER

STÈLES

TROUVÉES A HADRUMÈTE

(Extrait de la *Gazette archéologique*, tome IX.)

PARIS

A. LÉVY, ÉDITEUR, 13, RUE LAFAYETTE

—
1884

STELLES TROUVÉES A HADRUMÈTE

M. l'abbé Trihidez, aumônier du corps expéditionnaire en Tunisie, a rapporté de Sousse, l'ancien Hadrumète, quatre stèles dont il a fait hommage au ministre de l'Instruction publique. Ces pierres ne portent pas d'inscriptions, mais les ornements et les symboles dont elles sont couvertes ont un caractère original et très particulier qui frappe dès l'abord, et qui mérite de fixer notre attention.

L'histoire de leur découverte est déjà ancienne. Elles proviennent de fouilles qui furent faites en 1867, lors de la construction de la nouvelle église de Sousse. D'après les renseignements que nous a donnés M. l'abbé Trihidez, et qu'il tenait soit du Père Agostino, le fondateur et l'architecte de l'église, mort aujourd'hui, soit du maître maçon qui avait travaillé aux fouilles, on mit à découvert, en creusant le sol pour y établir les fondations, à 300 mètres environ du bord de la mer, et à une profondeur de cinq à six mètres, une soixantaine de stèles, la plupart anépigraphes. Toutes ces stèles recouvraient de petites urnes en terre grossière, munies d'un couvercle, et qui renfermaient des ossements calcinés ou réduits en cendres. On eût pu en découvrir encore d'autres, en continuant à fouiller le sol dans la direction du Nord au Sud, sous une maison contiguë à l'église et qui était alors la propriété du consulat de France. Mais les travaux nécessaires à la construction de l'église étaient terminés, et comme il aurait fallu démolir cette maison pour aller plus loin, on ne poursuivit pas; le tout fut recouvert, et les stèles, ainsi que les urnes qu'on avait retirées du sol, furent déposées dans l'église.

En 1869, M. Daux, qui était chargé par l'empereur d'une mission en Tunisie, choisit, parmi ces stèles, celles qui étaient les mieux conservées, et les fit

expédier en France. Malheureusement elles n'ont jamais été publiées. C'est parmi celles qu'il avait laissées, que M. l'abbé Trihidez a recueilli les quatre monuments qu'il a rapportés. Il restait encore à son départ une douzaine de pierres, mais toutes brisées, et dont les symboles reproduisaient, d'une façon incomplète, ceux que nos stèles nous font connaître. M. Trihidez en a d'ailleurs pris quelques croquis, qu'il a mis, dès son retour, avec le plus grand empressement à notre disposition, ainsi que d'excellentes photographies, dues à l'obligeance de M. André Petitjean.

L'aspect des stèles d'Hadrumète diffère sensiblement des monuments analogues qu'on a trouvés jusqu'à présent à Carthage. On n'y rencontre pas cette influence presque exclusive de l'art grec, non plus que ces symboles multiples, ces colombes, ces béliers, ces mains levées, ces ustensiles de toutes sortes qui distinguent les ex-votos à Tanit. Leur symbolique est beaucoup plus simple; elles pouvaient toutes, au dire de ceux qui ont assisté aux fouilles, se ramener à deux ou trois types parfaitement définis; mais leurs symboles, nouveaux pour nous, sont traités avec une précision et un sens artistique qui donnent à ces stèles une valeur exceptionnelle.

La stèle n° 1 est haute de 0^m 70; sa largeur, à la base, est de 0^m 22 et au sommet, de 0^m 18; son épaisseur de 0^m 15. Elle représente un portique, formé de deux cariatides qui supportent une large frise.

C'est la seule stèle de ce genre que nous possédions; mais le même thème se trouvait reproduit, au dire du Père Agostino, sur un grand nombre de celles qu'a rapportées M. Daux. Il est donc probable que les plus beaux spécimens nous ont échappé; et pourtant celui que nous a conservé M. Trihidez est d'une élégance remarquable. Les colonnes, qui ne rappellent en rien l'art grec, sont très élancées. Sur un pied très évasé à sa partie inférieure, et dont le haut a le diamètre exact du sommet de la colonne, s'élève un fût, arrondi par en bas en forme de massue, et qui va en se rétrécissant jusqu'en haut. La jonction de la base au fût est formée par un bouquet de feuilles d'acanthé d'où semblent jaillir la colonne et le buste de femme qui la surmonte.

Cette figure a les traits d'une déesse. Ses cheveux retombent en larges boucles sur ses épaules, et elle porte dans ses mains ramenées sur sa

poitrine un grand croissant sur lequel repose, comme dans une barque, un disque beaucoup plus petit. Sa tête est surmontée d'un globe qui supporte la frise. Le buste de la déesse sort si gracieusement du fût de la colonne, et s'harmonise si bien avec elle, qu'on dirait, suivant une remarque ingénieuse de M. Perrot, que les cannelures de la colonne sont les plis de la robe, resserrée brusquement au dessus des pieds par un nœud, de façon à conserver à la figure ce caractère de ligne droite qui est le trait essentiel de la colonne.

La frise est d'une grande richesse. Elle se compose d'un bandeau de fleurs de lotus renversées, au dessus desquelles s'étalent les ailes éployées du globe solaire, entouré de serpents. Ce motif, fréquent sur les monuments phéniciens, est traité ici avec une largeur pleine de majesté. Au dessus de la frise court un large entablement, formé d'uræus vus de face et juxtaposés; le quadrillage qui recouvre leur ventre peut faire un instant illusion, et leur donne un faux air de scarabées, mais le globe qui couronne leur tête et la comparaison avec les motifs analogues qui figurent soit dans la *Mission de Phénicie*¹, soit ailleurs, ne laissent aucun doute sur leur détermination.

Enfin, l'entablement était terminé par une rangée de rosaces. Le tout devait supporter une sorte de fronton recouvert de figures symboliques; il est cassé, mais on peut encore en distinguer, dans le coin à gauche, quelques vestiges.

Les proportions harmonieuses de l'ensemble de cet édicule et l'appropriation de ses différentes parties aux exigences architectoniques donnent l'impression d'une œuvre réelle. On se représente un alignement de colonnes toutes sur ce modèle, supportant une large frise semblable à la nôtre qui aurait couru le long de l'édifice.

M. Guillaume, qui a bien voulu jeter les yeux sur ce monument, et à qui je dois la meilleure partie des remarques qui précèdent, supposait même que le modèle sur lequel les colonnes ont été prises, n'était pas en pierre, mais en métal repoussé, avec une âme en bois. Sa remarque coïncide avec une autre observation de M. Georges Perrot. Pour trouver un style analogue à celui de ces colonnes, il faut le chercher en Égypte, dans cette architecture simulée des

1. E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 544 et pl. ix.

décorations funéraires, dont M. Perrot a publié quelques exemples¹, et qui n'est suivant lui, que l'imitation d'une architecture légère, où le métal jouait le rôle principal.

Mais ce que l'on ne trouve pas dans les colonnes égyptiennes, c'est le buste de déesse qui forme le couronnement de celles d'Hadrumète, et qui leur donne leur signification religieuse. Ce buste n'est pas un simple motif d'ornementation, une sorte d'appendice à la colonne; il la continue, et il exprime sous une forme différente la même idée; il est la représentation plastique de la déesse dont cette colonne était l'image sacrée.

Quand on envisage ces colonnes de ce point de vue, on comprend mieux leur forme conique et l'arrondissement de leur base; elles ne sont qu'une des variétés de ces cônes sacrés, qui comptaient au nombre des symboles les plus augustes d'un grand nombre de divinités orientales. Nous en avons un exemple qui n'est pas sans analogie avec le nôtre dans les deux colonnes dédiées à Melqarth, l'Hercule tyrien, qui sont conservées, l'une à Malte, l'autre au Louvre².

Ici la colonne n'a pas reçu de destination architecturale, et le dieu ne s'est pas encore dégagé du cippe avec lequel il se confond, mais la base de la colonne qui est arrondie, le bouquet de feuille d'acanthé qui l'entoure, ont un lien évident avec les colonnes d'Hadrumète.

C'est la première fois qu'une déesse purement phénicienne paraît avec des traits aussi précis sur un monument punique. Pourtant la même conception mythologique se retrouve sur deux stèles de Carthage, d'aspect très différent, qui font partie de la collection Sainte-Marie à la Bibliothèque Nationale.

La première, qui a été publiée dans la *Gazette archéologique*³, porte à la partie supérieure, au dessus de l'inscription, une figure de femme ailée, qui tient dans ses mains le croissant et le disque. Le sujet est interprété différemment, et la figure a des ailes qui manquent sur la stèle d'Hadrumète, peut-être à cause des convenances architecturales; mais le geste est le même, et l'on ne peut douter un instant que nous ne soyons en présence d'une variété du même

1. *Histoire de l'art*. t. I, p. 543, n° 320.

2. Elles ont été publiées dans le *Corpus Inscriptio-*

tionum Semiticarum, nos 122 et 122 bis.

3. *Gazette archéologique*, 1880, pl. III.

type divin. Peut-être aussi n'est-il pas indifférent de noter que l'on ne voit de même, dans la stèle de Carthage, que le haut du corps de la déesse.

L'autre stèle¹ nous offre une forme moins complète, mais plus intéressante encore du même type. Malheureusement, elle est fruste. Le fragment qui nous a été conservé forme le côté gauche de la stèle. Il représente une colonne, qui contraste par son aspect oriental avec le type grec, qui est prédominant sur les monuments de Carthage. Cette colonne va en s'élargissant jusqu'au tiers inférieur, puis se rétrécit brusquement. Le bas est brisé. Le chapiteau est formé par des volutes légères qui, sans appartenir proprement au système ionien, rappellent le motif de cet ordre; il est surmonté par un buste de femme, coupé au niveau des seins par un croissant.

On est frappé tout d'abord de ce que cette forme de colonne a d'étrange; mais elle s'explique, lorsqu'on la rapproche de celles d'Hadrumète. On y retrouve tous les éléments que nous avons étudiés: le croissant, le disque, la tête et le buste de la déesse; la façon dont les cheveux sont traités est la même. Il n'y a entre les deux figures qu'une différence, c'est que dans celle de Carthage la déesse a des bras et tient le croissant dans ses mains, sur sa poitrine, tandis qu'ici c'est le croissant lui-même qui supporte le buste et lui sert d'encadrement, et le disque est simulé par la tête de la déesse. L'idée de personnifier la lune sous les traits d'une figure de femme qui s'élève au dessus du croissant pour abaisser son regard sur la terre, est si naturelle à ceux qui sentent la poésie de la nature, qu'elle se présente spontanément encore de nos jours à l'esprit des artistes, quand ils veulent représenter Diane sous une forme humaine.

Cette recherche de symbolisme qui dédouble le disque et le croissant pour en tirer les traits de la déesse peut paraître exagérée à notre goût, mais elle est bien dans l'esprit de la mythologie sémitique, et elle a son expression complète dans l'image conique que l'on retrouve sur presque tous les monuments d'Afrique, sorte de diagramme divin, dans lequel le cône sacré forme le corps de la déesse, et la tête est simulée par le disque coiffé du croissant.

Seulement, ici, la donnée mythologique a été interprétée avec un sentiment

¹ Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 54, vignette.

artistique très délicat, et de même que le disque s'est détaché du croissant pour devenir la tête de la déesse, de même le cône sacré s'est transformé en une colonne élancée, qui rappelle la colonne lumineuse que produit le rayonnement des astres dans la mer, dans ces régions où l'atmosphère est transparente et l'imagination naïve¹.

Quoi qu'il en soit, la persistance de ce type divin, non seulement à Hadrumète, mais à Carthage, prouve que nous ne sommes pas en présence d'un simple caprice artistique; les trois monuments que nous avons étudiés forment une série, qui nous permet de fixer avec une précision suffisante les traits de la déesse qu'ils représentent. Quelle était cette déesse? La façon dont est traitée sa chevelure, le globe qui surmonte sa tête, rappellent la déesse Hathor. Mais il ne faut pas se presser d'établir, sur cette ressemblance, une identification entre notre déesse et la déesse égyptienne. Au contraire, le geste de la déesse d'Hadrumète, le croissant et le disque qu'elle porte sur son sein, son aspect tout entier, ont un caractère proprement phénicien, qui nous oblige à y voir une divinité nationale et locale. Déjà l'examen de la figure ailée m'avait conduit² à y reconnaître l'image du génie tutélaire de Carthage, la déesse Tanit; la ressemblance des deux autres figures avec la déesse égyptienne Hathor ne contredit en rien cette hypothèse. Tanit pouvait être, tout comme la déesse de Byblos, représentée sous les traits d'une divinité égyptienne, et Hathor se prêtait d'autant mieux à cette identification, qu'elle était elle-même une divinité lunaire. On est confirmé dans cette manière de voir par le fait que la stèle à la colonne de Carthage portait une dédicace à Tanit. Je crois donc qu'il faut considérer ces images comme représentant le type traditionnel de la grande Vierge céleste, de la déesse lunaire à laquelle le disque et le croissant sont constamment associés sur les monuments de Carthage.

Les stèles de la seconde catégorie, sans avoir le même caractère artistique que celles dont nous nous sommes occupés jusqu'à présent, offrent un intérêt archéologique peut-être plus grand encore. M. l'abbé Trihidez en a rapporté deux; en outre, un des croquis qu'il a bien voulu me communiquer reproduit

1. Ce phénomène a été admirablement décrit par M. E. Guillaume, *Revue politique*, 3^e série, t. IV, p. 749. | 2. *La Trinité carthaginoise*, *Gazette archéologique*, 1880. p. 18 et s.; tirage à part. p. 19.

le même sujet : trois cippes en pierre, de grandeur inégale, reliés par une base commune. Ces petits cippes sont de forme carrée, légèrement plus étroits au sommet qu'à la base, celui du milieu plus élevé que les deux autres. La même figure se trouve reproduite deux et trois fois sur une seule stèle.

La stèle figurée sous la lettre A de notre planche en est le spécimen le plus remarquable. Elle représente deux groupes semblables à celui que je viens de décrire, placés sur la même ligne et séparés par une cloison. La pierre est profondément fouillée, et les deux groupes se détachent en relief sur le champ, comme sur le fond d'une niche. Un socle, échancré sur les côtés, qui a la forme de deux trapèzes renversés et réunis par une baguette, supporte ce petit sacellum. La partie supérieure de la stèle est brisée², mais il en reste assez pour que l'on puisse voir qu'elle était formée de deux compartiments identiques à ceux du bas : dans celui de gauche, on voit encore le disque dans le croissant renversé; dans celui de droite, l'image conique de la divinité.

Le cippe B reproduit le même thème trois fois répété; seulement, ici, ces petites triades, au lieu d'être séparées, sont juxtaposées et encadrées dans la même niche. La base de cette petite chapelle ressemble à celle de la stèle A, avec cette différence que le trapèze inférieur a presque entièrement absorbé celui qui le surmonte. Le haut de la stèle a la forme d'un fronton avec une rosace au milieu.

Un des croquis des stèles qui sont restées à Sousse nous montre encore les trois petites triades, avec un nouveau détail : celle du milieu a pris plus d'importance que les deux autres; de telle sorte que ces trois triades se résolvent en une triade supérieure, dans laquelle chaque groupe correspond à une des unités de la triade primitive. Ici encore, la base est formée par deux trapèzes échancrés; seulement, au lieu d'être soudés par leur côté étroit, ils sont simplement superposés.

La persistance de ce symbole est d'autant plus remarquable que nous ne le rencontrons pas une seule fois sur les ex-votos si nombreux de Carthage. Nous

1. Voyez ci-dessus, p. 51 et pl. VII.

2. La partie qui reste est haute de 43 centime-

1 tres, large de 22 centimètres et épaisse de 8 à 9 centimètres.

n'en connaissons qu'un autre exemple, sur une fort curieuse stèle de Lilybée¹. Il surmonte une scène d'adoration qu'accompagne une inscription votive à Baal-Hammon. Non seulement on retrouve à Lilybée les trois cippes inégaux, mais la base formée de deux trapèzes renversés et, surmontant le tout, le disque accompagné du croissant.

Ces stèles, plus encore que les précédentes, nous font toucher au fond même de la religion carthaginoise. Car, dans les colonnes terminées par un corps de femme, dans tout le symbolisme égyptien qui les accompagne, on reconnaît, à côté d'une idée purement phénicienne, une sorte de recherche archéologique, une imitation voulue de l'Égypte; tandis qu'ici, tout est barbare, mais tout est original. La façon même dont la pierre est traitée, ces entailles profondes, ces lignes dures qui se coupent à angles droits, produisent une impression qui correspond bien au sentiment que nous laisse le peu que nous savons de la religion carthaginoise. Au fond, la donnée fondamentale est la même dans les deux classes de monuments : c'est la représentation de la divinité sous la forme d'une pierre conique; mais le point vraiment nouveau et important que mettent en lumière les stèles de cette seconde catégorie, c'est le groupement de ces images divines trois par trois. Il vient confirmer les vues si justes, émises, il y a longtemps déjà, par M. Alfred Maury², et nous prouve, par un exemple incontestable, quel rôle considérable jouaient, dans la pensée religieuse des Phéniciens, ces triades divines, dont les éléments indissolublement liés se résolvaient en une unité supérieure. Le traité des Carthaginois avec Philippe de Macédoine, dont Polybe³ nous a conservé le texte grec, permettait déjà de l'entrevoir, par la façon dont il réunissait trois par trois les divinités sous la protection desquelles était mis le traité. Les stèles d'Hadrumète nous en donnent la preuve matérielle, en nous montrant ces images divines groupées en une trinité, dans laquelle un des éléments dépasse les autres et les domine.

Nous n'avons pas encore expliqué tous les détails de ce symbole. Il faut signa-

1. Cette stèle a été publiée pour la première fois dans le *Corpus Inscr. Sem.*, n° 138, pl. xxix. | 1. II, part. III, p. 4040.
2. Crenzer et Guignaut, *Religions de l'antiquité*, | 3. Polybe, VII, ix, 2-3.

ler, en particulier, cette double base trapézoïde, en forme d'enclume, qui frappait déjà M. Renan dans la stèle de Lilybée. Peut-être faut-il n'y voir, avec M. Perrot, que la reproduction de la gorge qui est la terminaison habituelle de la corniche dans l'art égyptien. Quoi qu'il en soit, je crois que, pour en trouver l'explication, il faut se placer dans les conditions de la réalité architectonique, et se représenter, dressés sur leur socle, les trois cippes dont les nôtres ne sont que la copie. En d'autres termes, nous avons là la copie d'une image divine réelle, de même que la figure conique qui paraît sur les stèles de Carthage n'est que la reproduction d'une idole, qui avait peut-être, dans l'éphod, son équivalent chez les Hébreux.

La stèle C est d'un genre tout différent. Elle est à deux étages. L'étage supérieur est occupé par un grand vase; l'étage inférieur par deux caducées. Le fronton qui couronne la stèle porte le disque dans le croissant renversé. Ce motif était déjà connu, et nous n'y insistions pas si sa répétition sur un grand nombre des stèles d'Hadrumète ne lui donnait une signification particulière. En effet, ce thème était un des plus fréquents sur les stèles que l'on a retirées des fouilles. Trois des croquis pris par M. Trihidez, le reproduisent; le vase, dans ces trois exemples, n'est accompagné d'aucun symbole.

Ce vase, qui occupe seul le centre de la stèle, doit être en rapport avec la destination des monuments sur lesquels il était figuré. Or, on se rappelle que toutes ces pierres ont été trouvées, d'après le témoignage du Père Agostino, avec de petites urnes, qui étaient remplies de cendres ou d'ossements calcinés. On est bien tenté de rapprocher ces deux faits, et de voir dans ces vases la représentation figurée des urnes cinéraires qui accompagnaient les stèles.

Mais l'explication funéraire de ces monuments présente de sérieuses difficultés. Les urnes qu'on a trouvées, quoique assez semblables aux vases figurés sur nos stèles, avaient de petites anses, tandis que ceux-ci n'en ont pas. Une autre objection plus grave encore, c'est qu'il n'existe aucune trace d'incinération chez les Phéniciens. Partout, au contraire, sur la côte de Syrie, comme en Sardaigne et en Sicile, leurs sépultures sont faites en vue de l'ensevelissement. On est donc réduit à admettre, ou que nous sommes en présence de sépultures romaines, ce qui est peu probable, ou que ce sont des stèles phéniciennes dont on se serait servi pour recouvrir des sépultures romaines.

En tous cas, l'examen matériel des stèles prouve qu'elles n'étaient pas couchées à plat sur les urnes, ainsi qu'on l'a dit, mais dressées et enfoncées dans de la maçonnerie. En effet, deux de nos stèles portent des traces de ciment antique. La stèle B ne porte pas de traces de ciment, mais l'aspect de la partie inférieure de la pierre, qui est brute, conduit à une conclusion analogue; on peut affirmer, d'autre part, qu'elle n'était pas fichée dans le sol, car la pierre n'offre aucune trace d'altération. Ces détails toutefois ne nous donnent pas de grandes lumières sur la destination de nos monuments, car ils conviennent également à des ex-voto ou à des monuments funèbres.

Il est une autre explication qui concilierait les deux points de vue, mais qui les concilie trop bien, et contre laquelle il faut se mettre en garde: c'est celle qui consisterait à voir, dans ces cendres, des restes de sacrifices humains. Elle s'appuie sur un fait qui serait curieux, s'il était démontré; c'est que les ossements qu'on a trouvés dans ces urnes étaient en majeure partie des ossements d'enfants. Naturellement, elle a été adoptée dès l'abord, et elle a donné naissance à la légende que le Père Agostino avait fait graver sur le porche de son église: *Super Phœnicum holocausta sedeo*. Mais ce sont là des assertions qui demandent à être contrôlées scientifiquement. Il faut se défier du merveilleux en archéologie; aussi attendrons-nous, pour nous rallier à cette explication, le résultat de l'enquête consciencieuse que M. Salomon Reinach, actuellement en Tunisie, a bien voulu commencer sur ce point.

Un fait contribuerait grandement à éclaircir ce problème, c'est si l'on pouvait rapporter en réalité à Hadrumète les quelques inscriptions votives que l'on donne comme en provenant. Nous en connaissons neuf, jusqu'à présent, qui ont été publiées par M. Euting¹. De ces neuf inscriptions, huit sont en sa possession et lui ont été vendues à la Goulette par des maçons, qui disaient les avoir trouvées dans les fouilles auxquelles a donné lieu la construction de l'église. La 9^e appartient à M. Villedor, à Tunis. Les huit premières ne diffèrent en rien, ni comme texte, ni comme ornementation, des stèles trouvées à Carthage. Ce sont des ex-voto à Tanit et à Baal-Hammon. Aussi M. Renan a-t-il toujours

1. *Punische Steine*, p. 24-27 et pl. xxix-xxxiii, | gements, par le même auteur: *Sammlung der Car-*
elles ont été rééditées tout récemment, sans chan- | *thagischen Inschriften* (suppl., pl. I-VI).

hésité à les rapporter à Hadrumète. On doit d'ailleurs se défier de maçons qui pouvaient avoir quelque intérêt à présenter ces inscriptions comme venant d'Hadrumète; il serait même surprenant qu'ils les eussent gardées quinze ans par devers eux sans les vendre. Les stèles de M. Euting ressemblent si fort à celles de Carthage, et diffèrent tant de celles d'Hadrumète que, jusqu'à nouvel ordre, nous n'oserons pas nous appuyer sur elles.

La 9^e, au contraire, qui est depuis longtemps en la possession de M. Villedor, à Tunis, et dont la provenance paraît solidement établie, a une formule toute différente. Elle est dédiée à Baal-Hammon seul, et porte en tête cette expression singulière : *Necib Malak-Baal*, qui a donné lieu à tant de commentaires¹, mais qui, de toute façon, semble désigner un monument d'un genre différent des ex-voto ordinaires. Elle présentait, en outre, au dessus de l'inscription, une niche comme celle d'Hadrumète, mais qui, malheureusement, est cassée à sa base.

Il y a longtemps déjà, à une époque où les stèles de l'abbé Trilhidez n'étaient pas connues, M. Euting a proposé de voir, dans cette formule, une allusion à des sacrifices humains. Voici ce qu'il m'écrivait à ce sujet le 11 février 1879 : « Je soupçonne toujours que, dans les inscriptions avec *Necib Malak-Baal*, il s'agit d'un sacrifice humain, honteusement masqué sous cette formule; au lieu de dire : Pierre sacrée indiquant un sacrifice humain en l'honneur de Baal-Molekh, qu'avait vouée N. N., on disait simplement : Statue de Molekh-Baal qu'avait vouée N. N. » Quoi qu'il en soit d'une traduction, qui peut être discutée, cette inscription doit être considérée comme d'Hadrumète, et soit par sa forme, soit par son contenu, elle concorde parfaitement avec les monuments que nous venons d'étudier, et est un puissant argument en faveur de leur caractère votif.

Il est un élément qui nous manque encore, et que nous fournirait la publication des stèles que M. Daux avait rapportées d'Hadrumète. Malheureusement, la mort de M. Daux a rendu les recherches sur le sort de ces pierres très difficiles. Il résulte, en effet, des renseignements que nous devons à M. Fröhner,

1. Voyez *Corpus Inscr. Sem.*, nos 8, 423 et 423 bis.

alors conservateur des antiques au Musée du Louvre, que tous les textes épigraphiques et les monuments analogues avaient été rendus à M. Daux, par arrêté ministériel, après avoir été exposés au Palais des Tuileries, en 1869. D'autre part, on nous a donné l'assurance qu'il ne lui restait, à la fin de sa vie, aucun monument de quelque taille entre les mains.

Les seuls monuments provenant de sa mission que M. Daux ait publiés, à ma connaissance, ont paru dans le *Tour du Monde*, en 1872¹. Là, dans un article sur les fouilles d'Utique, il a donné, sous le nom d'antiquités phéniciennes, sans désignation plus précise, quelques stèles puniques. Or, ces stèles, non seulement ne viennent pas d'Utique, mais ce sont celles de M. l'abbé Trihdez, avec quelques fragments de moindre importance. Comment se fait-il que, voulant publier des stèles, M. Daux ait choisi, non pas celles qu'il avait rapportées, mais celles dont les originaux étaient restés à Sousse? Je ne me charge pas de l'expliquer; mais cela prouve qu'il les a publiées d'après ses notes, et qu'il n'avait plus, à ce moment, d'originaux en sa possession. En tous cas, on peut, avec une entière certitude, restituer à Hadrumète ces monuments que le manque d'indications suffisantes aurait pu faire attribuer à Utique.

PHILIPPE BERGER.

1. Daux, *Voyages et recherches en Tunisie*, dans le *Tour du Monde*, 1872, p. 267.

